

La transition écologique au Québec

Discours et coalitions d'acteurs autour de trois modèles de transition

René Audet

Directeur de l'Institut des sciences de l'environnement

Professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale

Université du Québec à Montréal

Le thème de la transition fait aujourd'hui irruption tant dans l'espace public que dans la recherche scientifique en se posant comme une nouvelle étape de la réflexion sur le développement durable et l'éco-innovation (Zaccaï, 2012; Grin et al., 2010). Qu'il s'agisse de transition vers une « économie sobre en carbone », vers « l'économie verte » ou des « villes en transition », le terme est dorénavant consacré tant dans les discussions internationales sur l'environnement que dans les expérimentations concrètes de divers acteurs. C'est dans ce contexte d'émergence de nouveaux discours, de nouvelles pratiques et de nouveaux cadres théoriques que s'inscrit la recherche qui a donné lieu à cette contribution. Cette recherche, financée par une subvention du Conseil canadien de la recherche en sciences humaines (2013-2015), vise à amorcer l'étude de la transition écologique au Québec en s'intéressant à l'inflexion du discours environnemental depuis 2008. L'objectif général est de décrire et de comprendre comment le discours de la transition écologique et les thèmes dont il est porteur transforment actuellement le discours environnemental des acteurs sociaux, politiques et économiques québécois. Il s'agit aussi de faire une analyse critique des modèles de transition qui se cristallisent actuellement dans les coalitions d'acteurs porteurs de ces discours.

Cadres théoriques : l'analyse du discours environnemental

Les théories d'analyse du discours affirment que la diffusion de nouveaux discours provoquera vraisemblablement des changements dans les politiques publiques des États et dans les pratiques des acteurs sociaux et économiques (Feindt & Oels, 2005; Hajer, 2006). Ainsi, il faut considérer que le discours sur la transition affectera les processus de transition écologique eux-mêmes (Audet, 2014), ce qui est d'ailleurs observable dans toute l'histoire du discours environnemental (Dryzek, 2013). Au cours des dernières décennies, les spécialistes de l'analyse du discours environnemental ont mis en lumière l'existence « d'emblèmes » projetant de nouveaux éclairages sur les problématiques écologiques et ayant un impact sur les politiques publiques et les pratiques sociales et économiques (Hajer, 1996; Hajer et Versteeg, 2006). En outre, le « développement durable » et la « modernisation écologique » ont, partout en Occident, contribué au renouvellement du discours environnemental en posant l'hypothèse du « découplage » entre la croissance économique et la dégradation des écosystèmes (Mol, 2002; Mol et Spaargaren, 2000). Au Québec, l'appropriation du discours sur la modernisation écologique et le développement durable a été documentée dans les secteurs des affaires (Gendron, 2006), de l'action gouvernementale (Audet et Gendron, 2012) et des mouvements sociaux (Gendron et al., 2010). Aujourd'hui, de nouvelles coalitions d'acteurs se constituent sur la base de la promotion de la transition écologique, dont notamment la Grappe Ecotech, l'Alliance SWITCH, l'Alliance Transit et les nombreuses initiatives de quartier en transition à Montréal et ailleurs au Québec. On en trouve déjà la manifestation dans les récents textes gouvernementaux sur la mise en place du marché du carbone, sur la politique industrielle et sur la lutte au changement climatique.

L'hypothèse centrale de la présente recherche est que la transition écologique constitue un nouvel « emblème discursif » autour duquel se réarticulent les politiques environnementales et énergétiques, de nouvelles pratiques sociales et économiques, l'innovation sociotechnique et, surtout, les conflits de représentation sur le rapport entre société et environnement. La

recherche sur ces questions est importante pour nourrir la réflexion sur les modèles de transition écologique qui émergent partout dans le monde. Elle contribue notamment à comprendre ces modèles à la lumière des théories qui tentent de décrire les transformations systémiques en cours (Grin et al., 2010). Dans le contexte québécois, cette analyse est d'autant plus pertinente qu'un débat s'engage actuellement sur l'exploitation des hydrocarbures dans le Golfe du St-Laurent et sur l'éventuel passage d'un pipeline pour acheminer le pétrole issu des sables bitumineux de l'Ouest canadien vers l'Atlantique. D'ailleurs, alors que la recherche arrive à terme, il apparaît clairement que cet enjeu du développement des hydrocarbures constitue une ligne de fracture importante du discours de la transition écologique au Québec. Ainsi, la présente contribution démontrera l'existence de trois principaux modèles de transition dans ce discours, tous portés par des coalitions spécifiques d'acteurs dont les modes d'appartenance se chevauchent de manière paradoxale.

Méthodologie et corpus textuel

Cette analyse repose sur la sélection puis le traitement d'un corpus textuel de 75 textes issus d'un grand nombre d'acteurs de la société civile (ONG, syndicats, coalitions, groupes communautaires) et du secteur privé (entreprises, institutions financières, *think tank*). Ces textes sont des documents publics (publiés entre 2008 et 2014) rédigés par les acteurs dans différents contextes, dont des consultations publiques, des campagnes de pressions sur les gouvernements et des communications régulières des organisations (ex : bulletins d'information). Le corpus textuel a fait l'objet d'une catégorisation thématique (sur support informatique) qui permet une analyse poussée des cooccurrences. On peut ainsi identifier les thèmes qui caractérisent chaque acteur ou groupe d'acteurs, les conflits d'interprétation qui existe sur certains enjeux, les thèmes qui sont occultés par des acteurs et valorisés par d'autres, etc. En somme, l'analyse du discours effectué sur ce corpus textuel a permis de reconstruire trois grandes tendances – trois discours de la transition écologique – qui représentent autant de modèles de transition qui auront tous des impacts différenciés sur les politiques publiques et les pratiques sociales en matière d'environnement.

Une analyse précédente du discours de la transition écologique sur la scène internationale a montré qu'il existe deux pôles d'attraction : le discours technocentriste et le discours écocentriste (Audet, 2015). L'analyse du discours de la transition écologique au Québec confirme l'existence de ces deux discours dans le contexte québécois, et identifie un troisième discours qui emprunte des éléments des deux premiers tout en mettant de l'avant des thèmes et des stratégies de transition distinctes.

La transition technocentriste et la coalition SWITCH

Au printemps 2013, à Montréal, une alliance d'acteurs des secteurs civique et corporatif de la société civile lancèrent officiellement leur initiative pour « accélérer le virage vers une économie verte afin de contribuer à une société québécoise innovante, résiliente, concurrentielle qui réconcilie équité sociale, environnement et qualité de vie » (SWITCH, sd). Issue de la concertation entre un groupe d'ONG environnementalistes bien connues dans le paysage québécois et d'associations syndicales, industrielles, d'affaires et d'entreprises des secteurs financiers, énergétiques et des technologies propres, l'Alliance SWITCH s'est imposé depuis lors – et malgré deux changements de gouvernement au niveau provincial – comme un interlocuteur important des autorités publiques et comme animateur principal des débats sur la transition vers l'économie verte au Québec. Ce discours s'articule autour de quatre axes principaux que nous abordons ici.

(1) Nous qualifions ce discours de technocentriste parce qu'il pose le développement des technologies propres au cœur de son projet. Génération d'énergie hydroélectrique, solaire, géothermique ou au biogaz; transport intelligent, électrique; bâtiments verts, durables ou viables : il s'agit toujours pour ce discours de générer une économie verte à partir de produits et services technologiques ayant un potentiel de croissance au Québec et dans le

monde, capables d'augmenter la compétitivité de l'économie québécoise, de créer de nouveaux emplois « verts » tout en mettant en valeur ses atouts commerciaux, naturels et humains. (2) Ce discours identifie généralement l'entreprise comme « héroïne » de la transition. L'entreprise de la transition, est conçue comme petite, ingénieuse, prometteuse, mais manquant de moyens pour passer à un stade supérieur d'activité. (3) Cette entreprise de la transition évolue dans des « écosystèmes d'innovation » qui la protègent et lui permettent de cheminer entre les étapes de son développement allant de l'invention à la commercialisation et vers la conquête (quasi patriotique) des marchés internationaux. C'est pourquoi, le discours de la transition se préoccupe beaucoup de la « vallée de la mort » où périssent un grand nombre d'innovations n'atteignant jamais le stade de la commercialisation. (4) Face à ce défi, l'appel est lancé vers les pouvoirs publics et on revendique une forme d'interventionnisme incitatif pour « corriger les défaillances du marché » et soutenir les entreprises de la transition. L'écofiscalité, les achats publics, le resserrement des normes environnementales pour certains produits, le marché du carbone – autant d'incitatifs économiques pour avantager les technologies propres et améliorer la chaîne de financement des entreprises qui les portent.

Le discours technocentriste est clairement enligné sur le discours de la transition vers l'économie verte ou « sobre en carbone » porté par de grandes organisations internationales comme le PNUE, l'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie (Audet, 2015). Il mobilise la notion de transition pour évoquer la nécessité de lever les verrouillages technologiques nuisibles au passage à l'économie verte. Ces verrouillages nécessiteraient que les gouvernements interviennent en instituant des incitatifs à l'investissement vert visant à modifier le calcul du risque puisque c'est dans ce calcul – qui préside aux grandes décisions d'investissement – que résiderait la clé de véritable « décollage » des secteurs technologiques « verts ». Peut-être parce qu'il a cet écho dans la sphère internationale, les gouvernements – et notamment le gouvernement du Québec – se rallient relativement facilement au discours technocentriste de la transition. Suite au retour au pouvoir du Parti libéral au Québec, les membres fondateurs de SWITCH sont invités sur des comités consultatifs et ont l'oreille de certains ministères. Les activités publiques de SWITCH sont de plus en plus courues des hauts fonctionnaires et des élus. Le succès politique est évident.

Toutefois, si le succès politique de l'Alliance SWITCH tant à donner au discours de la transition une certaine structure dans l'espace public québécois, il demeure que des tensions sous-jacentes persistent. Ces tensions participent elles aussi à la structuration du discours de la transition écologique au Québec. En outre, le débat environnemental québécois est actuellement traversé d'une série de controverses sur les enjeux du développement et du transport des hydrocarbures. Le transport par train, bien sûr, depuis l'accident ferroviaire de Lac-Mégantic où 47 personnes ont péri dans une explosion qui a aussi dévasté une zone de 2 KM² en plein centre-ville. Mais le transport par pipeline inquiète aussi, alors que deux projets d'approvisionnement du pétrole issu des sables bitumineux de l'Ouest canadien menacent l'intégrité environnementale du Fleuve St-Laurent, et encore les projets de forage pour le pétrole de schiste à l'Île d'Anticosti et en Gaspésie, ou les projets d'exploitation du gisement Old Harry en plein cœur du Golfe du St-Laurent. L'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du St-Laurent fait l'objet d'un moratoire, mais ne le sera pas éternellement. Tous ces dossiers, il faut mentionner, ont donné lieux à des luttes récentes lors desquels des collectifs citoyens pour la défense du territoire ont émergé.

C'est une des raisons qui fait que le développement de la filière des hydrocarbures au Québec génère des tensions autant à l'intérieur de l'Alliance SWITCH qu'à l'extérieur. D'autres coalitions d'acteurs qui prétendent à la transition écologique se constituent et imposent un discours distinct de celui de SWITCH. La transition écologique, comme nouvel emblème discursif du débat environnemental, fait l'objet d'une lutte d'appropriation dont l'enjeu est de définir une direction pour le modèle de société québécois dans le contexte de

la crise écologique. Les deux discours de la transition que nous abordons dans les sections suivantes le démontrent bien.

La transition aménagiste et le rapprochement citoyen

Il y a au sein même de l'Alliance SWITCH une tension certaine entre les opposants à la filière des hydrocarbures et ceux qui y sont plus ouverts. La ligne de fracture suit d'ailleurs assez fidèlement les deux principales origines des membres de SWITCH : le secteur civique et le secteur corporatif de la société civile. Elle met donc à l'épreuve le compromis pragmatique que ces organisations ont accepté à créant l'Alliance et que nous résumerons ainsi : « il ne sera pas possible de nous entendre sur tous les enjeux environnementaux et économiques, mais travaillons ensemble pour faire avancer les dossiers sur lesquels nous sommes d'accords ». Dans ce contexte, les ONG environnementalistes fondatrices de SWITCH ont tendance à considérer l'Alliance comme un véritable levier politique, mais elles n'abandonnent pas pour autant la lutte contre les menaces écologiques actuelles, comme le développement de la filière hydrocarbures. De plus, en examinant de près les publications de SWITCH et celles des ONG qui en sont membres, on constate que l'enjeu des hydrocarbures n'est pas le seul marqueur qui permette d'identifier un discours distinct de la transition technocentriste. Nous appelons « aménagiste » le discours porté par ces ONG parce qu'il fait appel aux solutions d'aménagement du territoire et de mise en place de nouvelles infrastructures (par exemple de transport collectif) qui auraient un impact positif à long terme sur le bilan carbone québécois et la qualité de vie des citoyens. Nous en décrivons ici les deux structures discursives principales, soit la dimension aménagiste et la dimension oppositionnelle qui semble émerger du rapprochement avec des organisations citoyennes luttant contre les hydrocarbures.

Le discours aménagiste appelle à une transformation de la société québécoise qui serait plus large et plus profonde que la seule dimension économique. Les ONG proposent d'ailleurs quelques déclinaisons du terme « transition » qui sont assez révélatrices de cette perspective, comme la « révolution énergétique », le « changement de paradigme », la « transformation sociale » ou le « projet de société ». Autant d'expressions qui suggèrent des transformations exigeant non seulement l'adoption de technologies propres, mais aussi des investissements majeurs dans les infrastructures énergétique et de transport, des changements dans l'aménagement des villes et l'émergence de nouvelles pratiques sociales, notamment dans les secteurs de la mobilité et de l'alimentation. Si les technologies propres ont certainement une place dans cette transition, le discours aménagiste privilégie le principe de « la bonne technologie à la bonne place » (Jancovici, 2013) et propose des dispositifs d'ordonnement des technologies en fonction d'outils comme l'analyse de cycle de vie, et surtout en fonction de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est d'ailleurs en fonction de ces principes que la stratégie du « pouvoir latéral » que promeut Jeremy Rifkin (2012) est jugée improbable pour le Québec : le coût de l'hydroélectricité – une énergie généralement jugée propre mais très centralisée – étant si bas que les efforts pour encourager l'autoproduction devraient se limiter à des contextes bien précis. La centralité de l'État dans la transition écologique est d'ailleurs un trait important de ce discours, pour autant que cet État puisse être visionnaire, planificateur, voire « aménagiste en chef de la société québécoise ».

Les mécanismes d'ordonnement que préconisent les ONG pour les choix technologiques, d'aménagement et de mobilité priorisent la réduction des gaz à effet de serre. Cette priorité se traduit par trois stratégies discursives. La première consiste à promouvoir l'aménagement et la mobilité collective comme une approche capable de concilier réduction des émissions et augmentation de la qualité de vie des citoyens. La deuxième consiste à démontrer que les avantages économiques de la réduction de la consommation de pétrole sont tels qu'un gouvernement rationnel et réaliste devrait organiser cette réduction dans les plus courts délais. Ces deux premières stratégies, bien que nous les reconnaissons comme des éléments discursifs davantage représentatifs du discours

aménagiste des ONG, son acceptables pour leurs alliés corporatifs de SWITCH et elles sont d'ailleurs régulièrement évoquées dans les documents de l'Alliance. La troisième stratégie est nettement plus controversée pour SWITCH : il s'agit de s'opposer catégoriquement au développement de la filière des hydrocarbures au Québec. Cette position, et le rejet concomitant de cette option par les membres corporatifs de SWITCH, menace constamment l'unité et l'intégrité de SWITCH.

Cette fracture latente à une histoire récente. Dès l'automne 2013, alors que se tenait la Commission sur l'avenir énergétique du Québec, SWITCH avait déposé un mémoire dans lequel la question de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures – qui faisait pourtant partie des questions que posait la commission – était éludée. Une position commune sur cet enjeu avait apparemment été impossible à atteindre au sein de l'Alliance. Quelques mois plus tard, en janvier 2014, une douzaine de personnalités des milieux politiques et économiques signaient un manifeste public *Pour tirer collectivement profit du pétrole* dans lequel on brossait les avantages économiques de l'exploitation des réserves québécoises d'hydrocarbures. Dès le lendemain, des intellectuels et écologistes – portés par le mouvement citoyen mobilisé contre l'exploitation des gaz de schiste depuis quelques années – répondaient par un autre manifeste exigeant une série d'interventions gouvernementales visant à rendre transparent et démocratique le débat sur les hydrocarbures, tout en maintenant un moratoire sur l'exploration et l'exploitation. Un dernier épisode eu lieu récemment, avec la publication d'un nouveau manifeste-pétition anti-hydrocarbure, *L'Élan global*, qui adopte un ton nettement militant :

Une noirceur nouvelle se répand sur le Québec. Elle a franchi les portes de notre pays. La pensée unique revient en force et s'empare de notre démocratie, elle impose une vision du monde qui colonise notre espérance. Nous nous dressons devant elle. Nous refusons.

La science est muselée chaque jour davantage. Le dogme de l'argent, de la croissance à tout prix et de ses impératifs s'empare de la raison. La parole citoyenne ploie trop souvent sous le poids de la propagande d'intérêts puissants qui s'approprient le bien commun.

La croissance infinie est impossible dans une biosphère dont les ressources sont limitées et en déclin. Celles et ceux qui prétendent le contraire prônent la pensée magique. La lucidité scientifique impose notre réveil. Elle en appelle à une grande transition écologique de notre économie [...] (*Élan global*, 2015).

Lancé notamment par des dirigeants d'ONG environnementalistes fondatrices de SWITCH, ce nouveau manifeste vient marquer au couteau la ligne de fracture sous-jacente au consensus pragmatique de l'Alliance. Cela met en lumière la tâche difficile d'équilibrer, pour les ONG, leur allégeance à deux réseaux d'organisations qui animent le débat sur la transition aujourd'hui au Québec : les organisations pour l'économie verte et les organisations citoyennes qui émergent des multiples luttes locales contre l'exploitation des gaz de schiste, contre les tracés des oléoducs envisagés par les compagnies pétrolières, contre la fracturation hydraulique en Gaspésie et à Anticosti, etc. Les ONG, qui adoptent une approche pragmatique voulant que tout gain envers la protection de l'environnement soit important, jouent sur plusieurs tableaux. Le discours de transition est alors ré-ouvert, réarticulé entre la proposition aménagiste et la critique de l'extractivisme pétrolier – il est placé dans cette tension latente qui promet de secouer encore la tectonique du débat environnemental au Québec.

Il faut d'ailleurs encore aborder une autre des forces qui jouent aujourd'hui le discours de la transition et qui anime le conflit de représentation qui l'entoure. Nous qualifions ce troisième discours de transition « écocentriste ».

La transition écocentriste

Comme le discours technocentriste, ce discours a des racines étrangères. Il provient notamment du mouvement des initiatives de transition (Hopkins, 2008; Bay, 2013) – mais aussi de regroupements internationaux de villes préoccupées par les enjeux énergétiques et environnementales. Dans ses manifestations internationales (Audet, 2015), ce discours présente la transition comme un processus d'éco-innovation engendré « par la base », c'est-à-dire par les citoyens, les autorités locales, les communautés, les entrepreneurs innovateurs, etc. Il propose de procéder à un « pilotage » des éco-innovations radicales consistant à favoriser l'auto-organisation des acteurs sociaux et à miser sur l'innovation à une échelle territoriale plus locale, comme la région, la ville ou même le quartier. Les techniques de consultation et de prospective y sont préconisées dans le but de générer des « visions partagées » d'un futur plus écologique ayant le potentiel de rassembler des acteurs autour d'un projet commun.

Dans le contexte québécois, ce discours est surtout incarné par le mouvement des initiatives de transition qui s'est implanté dans quelques villes et quartiers montréalais. Nous décrivons ici cinq éléments centraux du discours québécois de la transition écocentriste. Ceux-ci sont parfois conformes aux principes énoncés par le mouvement lancé par Rob Hopkins, et ils semblent parfois révéler une couleur locale.

(1) Le mouvement de la transition en général et les initiatives québécoises en particulier expriment une sorte d'alarmisme résigné envers la crise écologique et les crises énergétiques à venir. Ainsi, le pic pétrolier, la « fin du pétrole à bas prix », les changements climatiques, l'épuisement des ressources sont des réalités auxquelles il faut déjà se préparer. Le mouvement se considère donc, par exemple, comme « Un cri face à la décomposition de notre société de consommation ». Il incite à « Être plus autonomes, [afin d'être] plus capables de passer au travers quand il y aura moins de ressources ». (2) D'où la notion de résilience que l'on pose, à l'instar de mouvement de la transition, comme le principe d'action central. C'est d'ailleurs de ce principe qui situe l'être humain au sein d'une unité naturelle plus large, le système socio-écologique, qui inspire le qualificatif « écocentriste » (Bailey et Wilson, 2009). Il s'agit de se préparer à affronter le choc pétrolier et les scénarios catastrophes en renforçant la résilience à tous les niveaux des systèmes socio-écologiques : la résilience individuelle qui demande un examen personnel des domaines de la vie où l'on peut améliorer notre autonomie, mais aussi la résilience collective qui passe par « Un réarrangement communautaire », par des « interventions dans des milieux vivants et résilients ». Cette dernière phrase indique d'ailleurs un autre principe d'action, commun avec le discours des ONG et le discours citoyen oppositionnel : l'aménagement. (3) Cet aménagement des quartiers et des milieux de vie passe ici largement par la permaculture, une approche d'aménagement de « systémique » qui amène à créer des alternatives viables et résilientes, et notamment pour assurer la sécurité alimentaire « à une échelle géographique donnée ». (4) Un troisième principe d'action est encore développé dans le discours et dans les pratiques portées par le mouvement tant au Québec qu'à l'étranger : une économie domestique solidaire. Celle-ci consiste par exemple à redécouvrir des pratiques ancestrales et les diffuser à un public plus large par le biais des sites Internet et les réseaux sociaux – par exemple : retourner à des outils et savoir-faire moins énergivores; recycler les matériaux et favoriser l'éco-construction; « faire pousser son assiette » et encourager le terroir; apprendre à conserver les aliments; bâtir des outils collectifs, comme un « four à pain communal »; promouvoir la fabrication à la main d'objets, tel le tricot, etc Cette économie domestique se construit aussi autour de session d'échange de semences, de semis ou de plantes, de produits de la récolte, mais aussi d'idée et d'opinions, de savoir-faire.

Bien que ces quatre premiers éléments renvoient assez clairement aux pratiques du mouvement de la transition que l'on connaît aussi ailleurs dans le monde, une analyse plus

approfondie (en cours) devrait d'examiner les influences intellectuelles et le profil socioéconomique des participants des initiatives québécoises qui semblent démontrer des caractéristiques propres. En effet, l'analyse textuelle des bulletins mensuels du mouvement indique l'existence d'une forte couleur locale, empreinte notamment d'une certaine spiritualité holiste qui invite à considérer les interactions entre nature et milieu comme un tout, à travers une méditation sur la coexistence de l'âme et la matière. Le mouvement propose par exemple de « Poursuivre un dialogue avec la terre », de « Créer des lieux ayant une âme », de « Développer des capacités liées au cœur, à l'esprit et à la volonté ». Tout comme le discours aménagiste est marqué par la problématique locale de l'exploitation des hydrocarbures au Québec, le discours écocentriste des initiatives de transition québécoise semble se lier à une pensée contre-culturelle faisant parfois référence une vision romantique des cultures autochtones : « Nous sommes la Nature et la Nature est nous. Les peuples autochtones vivent selon cette relation depuis des millénaires ».

Conclusion

La présente recherche, qui en est à une étape plus descriptive du discours de la transition écologique au Québec, visait à comment l'émergence de ce nouvel « emblème discursif » qu'est la transition a pour effet de réarticuler le discours environnemental et les coalitions sous-jacentes d'acteurs sociaux. Cet emblème arrive dans le débat alors que la notion de développement durable, dans le contexte de crise climatique accrue et face aux pressions de l'extractivisme pétrolier, semble avoir épuisé sa capacité à cristalliser le sens que les acteurs donnent à leurs actions. Ainsi, le repositionnement des acteurs à l'égard des politiques environnementales et énergétiques, du développement de nouvelles pratiques socioéconomiques et de l'innovation sociotechnique se déroule au sein d'un conflit de représentation multidimensionnel touchant au cœur du rapport entre société et environnement.

Cette analyse permet d'appréhender les principales lignes de fracture du discours québécois de la transition écologique. Nous en identifions trois pour conclure. Premièrement, le contexte du développement de la filière des hydrocarbures marque très certainement la ligne de fracture la plus évidente, menaçant même l'existence de l'Alliance SWITCH qui a pourtant un succès évident dans le jeu du développement des politiques publiques en matière de lutte au changement climatique. Cette première ligne semble d'ailleurs chevaucher une deuxième qui distingue les organisations du secteur corporatif de la société civile des organisations citoyennes qui émergent rapidement pour la protection de leur territoire. La mise en lumière de cette deuxième ligne éclaire la position délicate des ONG environnementalistes qui bâtissent des alliances des deux côtés du spectre. Une troisième ligne de fracture – qui pourrait bien rapidement se ressouder – concerne les mouvements citoyens plutôt ruraux ou évoluant « en région », et les mouvements citoyens des initiatives de transition. Malgré leurs différences au niveau du discours qu'ils préconisent, l'un étant porté vers l'opposition à des forces externes, l'autre vers l'auto-organisation d'acteurs locaux, ces deux tendances privilégient une vision de la transition ancrée dans le territoire. Les alliances possibles entre tous ces acteurs n'ont pas encore été toutes expérimentées, mais on peut supposer que c'est au travers de celles-ci que se cristallisera éventuellement la notion de transition écologique au Québec.

Bibliographie

Audet, R. 2015 (à paraître). « Le(s) discours de la transition écologique », dans *Transition énergétique et territoires : quels modèles pour le développement du Québec?*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.

Audet R. 2014. « The Double Hermeneutic of Sustainability Transitions », *Environmental Innovation and Sustainability Transitions*, no 11, p. 46-49.

Audet, R. et C. Gendron. 2012. The Social and Political Construction of Sustainable Development in Quebec. A Critical Analysis of the Quebec Sustainable Development Policy, dans H. Bruyninckx, S. Happaerts, K. Van den Brande (dir.), *Sustainable Development and Subnational Governments: Policy-making and Multi-level Interactions*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.

Bailey, I., and G.A. Wilson, 2009. Theorising transitional pathways in response to climate change: technocentrism, ecocentrism, and the carbon economy. *Environment and Planning A*, 41, 2324-2341.

Bay, U., 2013. Transition Town Initiatives Promoting Transformational Community Change in Tackling Peak Oil And Climate Change, *Australian Social Work*, 66 (2), 177-186.

Dryzek, J. S., 2013. *The Politics of the Earth. Environmental Discourses*, Oxford: Oxford University Press.

Élan global, 2015. *Manifeste pour un Élan global*. En ligne : <http://elanglobal.org/#texte>
Consulté le 16 mai 2015.

Feindt, P.H. et A. Oels. 2005. Does discourse matter? Discourse analysis in environmental policy making, *Journal of Environmental Policy & Planning*, 7 (3), 161-173.

Gendron, C., 2006. *Le développement durable comme compromis. La modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 276 p.

Gendron, C. J.-G. Vaillancourt et R. Audet (dir.), 2010. *Développement durable et responsabilité sociale. De la mobilisation à l'institutionnalisation*, Montréal, Presses internationales Polytechnique, 270 p.

Grin, J., J. Rotmans, et J. Schot. 2010. *Transitions to Sustainable Development. New Directions in the Study of Long Term Transformative Change*, New York/London, Routledge.

Hajer, M.A., 1996. Ecological Modernisation as Cultural Politics, dans Lash, Scott, Bronislaw Szerszynski & Brian Wynne (dir.), *Risk, Environment & Modernity. Towards a New Ecology*, London, Thousand Oaks, New Delhi: SAGE Publications, 246-268.

Hajer, M.A. 2006. Doing discourse analysis : coalitions, practices, meaning, dans van den Brink M. et T. Metze (dir.), *Words matter in policy and planning. Discourse theory and method in the social sciences*, Netherland Geographical Studies, p. 65-74.

Hajer, Marteen A. & Wytske Versteeg, 2006. A decade of discourse analysis of environmental politics: Achievements, challenges, perspectives, *Journal of Environmental Policy & Planning*, 7 (3), 175-184.

Hopkins, R., 2008. *The Transition Handbook: From Oil Dependency to Local Resilience*, Totnes (UK): Green Books.

Jancovici, J.M., 2013. *Transition énergétique pour tous. Ce que les politiques n'osent pas vous dire*, Paris : Odile Jacob.

Mol, A., 2002. Ecological Modernization and the Global Economy, *Global Environmental Politics*, 2 (1), 92-115.

Mol, A. et G. Spaargaren, 2000. Ecological Modernisation theory in debate : A review. *Environmental Politics*, 9 (1): 17-49.

Rifkin, J., 2012. *La troisième révolution industrielle. Comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*, Éditions Les Liens qui libèrent.

SWITCH, sans date. « Mission ». En ligne : <http://allianceswitch.ca/l-alliance/> Consulté le 16 mai 2015.

Zaccai, E., 2012. Over two decades in pursuit of sustainable development: Influence, transformations, limits. *Environmental Development*, 1: 79-90.